



GIRO.COM

**JUIN
2007**



" les moyens d'agir "



" quartier des Vosges "

EDITORIAL

Depuis mai 2006, la "mise à la casse" des véhicules hors d'usage doit satisfaire à des règles bien précises. Ainsi, le propriétaire d'un véhicule hors d'usage peut voir sa responsabilité engagée, en cas de pollution des eaux ou du sol, si son véhicule n'est pas confié à un centre de démolition agréé. En échange de la carte grise barrée ce centre remettra un récépissé de prise en charge qui dégagera le propriétaire de toute responsabilité ultérieure. Cette opération est gratuite pour l'utilisateur sous réserve que le véhicule soit complet. L'essentiel des pièces et des matériaux des véhicules hors d'usage fait ainsi l'objet d'un recyclage. Actuellement aux alentours de 80%, le taux de recyclage devrait atteindre 95% en 2012 selon les objectifs fixés par la Communauté Européenne.

Cet esprit du recyclage et de l'économie de matières premières encadré par la loi dans le domaine automobile peut aussi être appliqué dans notre vie quotidienne de façon volontariste sans pour autant affecter notre niveau de vie. Ainsi, le choix d'équipements à basse consommation d'énergie, l'attention apportée aux consommations d'eau, l'utilisation des transports collectifs ou du vélo lorsque l'usage de la voiture n'est pas indispensable ou encore le tri des déchets ménagers préservent non seulement notre planète mais aussi notre porte monnaie en limitant la hausse des matières premières et de l'énergie ainsi que les coûts de dépollution.

Soyons en persuadés : nous avons chacun les moyens d'agir au niveau individuel aussi bien que collectif !

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 9 MAI

Douze conseillers sont présents pour cette séance dont l'ordre du jour est consacré principalement à la mise en place d'une nouvelle aire de jeu.

En préambule l'animateur, Jean LEFEVRE, annonce que des représentants de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), Claude MILLOTE, président et André TUAILLON, vice-président, ont accepté de consacrer une heure aux élus du CMA pour une opération de sensibilisation à la protection de notre rivière aussi bien au niveau du lit que des berges et du règne animal que végétal. Cette séance est prévue le mercredi 20 juin.

En ce qui concerne les aires de jeu, il apparaît que l'aire créée en 2005 pour les "petits" près du CSCHS apporte toute satisfaction mais qu'elle ne répond pas à

l'ensemble des besoins, notamment en ce qui concerne les quartiers éloignés et les enfants de la tranche d'âge 12 à 15 ans. Le CMA souhaite donc que d'autres aires de jeu soient créées dans la ville. Deux quartiers sont identifiés comme prioritaires : le quartier des Vosges et le quartier des Prés Heyds. Le budget communal n'ayant prévu qu'une seule opération pour 2007, c'est le quartier des Vosges qui est retenu pour cette année.

La question de la localisation de principe étant réglée, les élus se penchent ensuite sur la nature des jeux en gardant à l'esprit le montant du budget prévisionnel retenu à savoir 4000 €. Sont retenus dans l'ordre de préférence un carrousel, une échelle suspendue, un baby-foot.

La prochaine séance du CMA est fixée au mercredi 20 juin à 11H00.

LA VIE COMMUNALE

Visite au fort Dorsner : en novembre 1944, Jean Villegas était en poste au 411^{ème} régiment d'artillerie, chargé de régler les tirs depuis des postes d'observation situés sur les hauteurs. C'est à ce titre qu'il faisait partie du groupe chargé "d'investir" le fort de Giromagny, que les

Allemands venaient de quitter, afin d'en faire un point d'observation.

C'est avec émotion qu'il a bien voulu raconter ses souvenirs aux membres de l'association du fort Dorsner et à quelques élus lors d'une visite réalisée le 29 avril à l'initiative de son fils.



" le soldat Villegas
fêtait ses 20 ans "

" Jean Villegas reçoit la
médaille de la ville des
mains de Marie-Noëlle
Marline "



" avis favorable "



" Erick et Chantal
Delmer "

Cette période est en effet gravée dans ses souvenirs car il y a près de 63 ans, le 22 novembre 1944, lorsqu'il a franchi le porche du fort de Giromagny, le soldat Villegas fêtait ses 20 ans !



Comme le jour où il est arrivé en libérateur à Giromagny, Jean Villegas n'est pas venu les mains vides. Depuis Menton où il réside actuellement il a apporté aux membres de l'association du fort Dorsner des documents et photographies d'un grand intérêt.

Commerce : la CDEC (Commission Départementale d'Équipement Commercial) réunie le 3 mai devait examiner 2 projets de création de grandes surfaces commerciales sur Giromagny : un projet déposé par la société Aldi pour la création d'une succursale discount sur 781 m² et un autre déposé par le groupe Intermarché pour la création d'un nouveau magasin sur 2515 m², en remplacement de l'ancien, avec en accompagnement une cafétéria et une station service. L'avis pour Aldi a été défavorable avec 3 votes négatifs et 3 abstentions sur les 6 votants ; il a été favorable pour Intermarché avec 4 votes positifs et 2 négatifs.

Promenade des glaciés du fort Dorsner : l'association du fort Dorsner, après maints efforts de débroussaillage, vient d'ouvrir un circuit pédestre sur les gla-

cis du fort. En une demi heure environ, le visiteur peut à présent voir depuis l'extérieur la structure générale du fort, les caponnières protégeant les fossés et les installations extérieures utilisées en temps de paix comme le réservoir d'eau potable, le lavoir et le pavillon des officiers.

Repas des anciens : 155 personnes âgées de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité de partager un repas convivial le jeudi 17 mai. Les chefs Philippe Boeglin et Jean-François Henneman étaient aux fourneaux et 7 serveurs se sont activés pour assurer le bon déroulement de cette agape. Les pensionnaires de la maison Saint Joseph n'ont pas été oubliés puisqu'un apéritif leur a été offert ce même jour par la commune.

Giropropre : le samedi 19 mai a vu se dérouler la 3^{ème} édition de l'opération "Giropropre" initiée par le conseil municipal d'adolescents. Durant 2 heures, les adolescents (*accompagnés à leur goût par trop peu d'adultes, notamment dans les zones particulièrement concernées*) ont ramassé une partie des nombreux débris qui flétrissent l'image de notre cité.

Transhumance : cette année le troupeau avait semble-t-il décidé de prendre du bon temps dans notre cité avant d'attaquer les pentes du Ballon. Les vaches sont ainsi allées musarder dans les quartiers et se sont donc un peu faites attendre pour leur traditionnel rendez-vous avec les marcheurs devant la mairie.



BRUNE, BLONDE OU ... AMBRÉE

A partir d'une recette transmise par sa grand-mère, Erick DELMER a fabriqué sa bière d'amateur dans sa résidence d'Auxelles-Haut pendant plus de 20 ans. Lectures, stages, concours sont venus petit à petit renforcer le don et la passion qu'il partage avec son épouse Chantal. Les enfants Thibaut et Fanny ayant grandi, le conducteur SNCF et la mère

au foyer décide de se lancer dans l'aventure de l'entreprise en créant une brasserie artisanale en 2005. Ils choisissent alors les anciens locaux de l'Amicale de Gymnastique, situés au 24 faubourg de France, pour installer le matériel cédé par un ami. Ainsi, depuis janvier 2005, la production s'effectue au rythme de 1000 litres par mois commercialisés sur

place en bouteilles sous l'étiquette de "la rebelle". Cuvées blondes, brunes, ambrées et spéciales trouvent aujourd'hui rapidement preneur aux heures d'ouverture (samedi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 et mercredi et vendredi de 15H00 à 18H30).

Brassées le plus naturellement possible, les bières produites par Erick et Chantal ne contiennent que du malt, du houblon issu de l'agriculture biologique, de l'eau, de la levure et quelques épices pour les cuvées spéciales. De nombreux prix attestent déjà de la qualité et de la sincérité du produit comme ce premier prix toutes catégories confondues pour la "blonde" au festival international des bières artisanales 2007 de Sainte Marie de Capelle. Animés par leur passion, nos sympathiques brasseurs se feront aussi une joie de vous



faire visiter leurs installations et de vous expliquer comment « l'eau de Giromagny se transforme en bière ».

GIROMALIN

Noces d'or : la désormais traditionnelle cérémonie des "noces d'or" aura lieu cette année le 10 novembre. Tous les couples témoignant d'une vie maritale de 50, 60 et 65 années et souhaitant fêter cet anniversaire de façon un peu solennelle sont priés de se faire connaître en mairie (03 84 27 14 18).

Tennis : à la rentrée scolaire 2007, l'USG Tennis prévoit d'organiser une classe spécifique "mini tennis" pour les enfants nés en 2001 et 2002. En vue de préparer cette action, une journée d'accueil sera organisée le mercredi 20 juin à partir de 14H00. Renseignements auprès de Daniel HENLE au 03 84 29 53 57 ou à la pharmacie BESCH (03 84 29 32 58).

Ecoute Déficience Visuelle : l'association Valentin Haüy propose un service "Ecoute Déficience Visuelle" au 0 800 21 21 62 (*appel gratuit depuis un poste fixe*). Il s'agit d'un service téléphonique gratuit créé par l'association pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale. L'association Valentin

Haüy, créée en 1889, est aujourd'hui forte de 3700 membres ; elle est reconnue d'utilité publique depuis 1891. Autres renseignements au 01 44 49 27 27 ou sur www.avh.asso.fr.

Navette des crêtes : afin de réduire les flux de véhicules motorisés sur les hautes Vosges, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges propose une navette desservant, à la fréquence de 30 min., dix neuf sites touristiques sur les 60 km de la route des crêtes entre le 3 juin et le 30 septembre. Le "pass" journée est à 3 € et le "pass" saison à 8 €. Renseignements au 03 89 77 90 34 ou sur www.navettedescrettes.com.

Appel à bénévolat : l'équipe du secours catholique de Giromagny souhaite développer son activité "accueil" à destination des personnes en situation de fragilité. Elle est donc à la recherche de bénévoles qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour rencontrer, accueillir, écouter et accompagner des personnes en difficulté. Contact auprès de Brigitte LIEVAUX au 03 81 81 41 91.

HISTOIRE

L'école Joseph LHOMME a été nommée ainsi le 23 avril 1981 par décision du conseil municipal à la suite d'un appel à proposition (*en même temps que l'école du Chantoiseau et du Dr Benoît*).

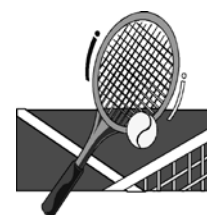
Né à Giromagny le 28 février 1827, Jo-

seph LHOMME travaille d'abord, comme il est de coutume à cette époque, dans l'atelier de la menuiserie familiale. A 15 ans, il entre au collège de Vesoul puis poursuit ses études au lycée de Colmar. Sa formation lui permet rapidement d'occuper le poste de greffier de

" le don
et
la passion "



" premier prix
toutes catégories
confondues "



" journée
d'accueil "



" le 23 avril 1981 "

" il s'intéresse activement aux questions d'éducation "



" l'école Joseph Lhomme "



" un spécialiste reconnu "



" le chœur grégorien de Giromagny "



la Justice de Paix à Giromagny, poste qu'il occupera jusqu'en 1903.

En 1859 il épouse Julie ZELLER dont il aura 5 enfants. De la période qui précède la guerre de 1870 on sait peu de choses si ce n'est qu'il pratique passionnément la musique qu'il a apprise de son père en jouant de nombreux instruments (piano, violon, flûte traversière) et qu'il s'intéresse activement aux questions d'éducation.

En 1867, il fonde la bibliothèque communale en complicité avec le Dr Benoît avec lequel il collabore activement, participant notamment à la création du Cercle Littéraire de Giromagny en 1872.

En 1876 il participe, en qualité de violoniste, à la création de la fanfare de Giromagny ; après sa dissolution au dé-

but de 1879 et sa reformation sous le nom de fanfare des sapeurs pompiers, il en prend de façon éphémère la direction. Au cours de cette année 1879, il crée aussi une section du Club Alpin Français.

En 1881 il entre au Conseil Municipal puis devient premier adjoint en 1886. Sous son impulsion la fanfare devient alors municipale. Il décède le 22 décembre 1916 à l'âge de 89 ans.



TRIBUNE LIBRE

Untexte de Gérard Meslot, secrétaire de la section Union Sportive de Giromagny au sein du "Montbéliard Belfort Athlé".

Qui à Giromagny ne connaît pas Bruno FREUDENREICH, l'excellent coureur du MBA, section de Giromagny, aussi triathlète à ses heures? Dès son plus jeune âge, Bruno a rejoint les rangs de l'USG athlétisme où il a été rapidement attiré par le demi-fond. Crédité de 6'38"1 au 2000 m en 1993, à l'âge de 14 ans, il a ensuite alterné avec bonheur athlétisme et triathlon. Ses performances athlétiques en course à pied sont toutes de bon niveau :

15'23" au 5000 m, 32'10" au 10000 m, 1H11'40" au semi-marathon, 9'56"34 au 3000 m steeple mais il est aussi un équipier exemplaire au niveau du cross. Ses résultats dans cette dernière discipline font de lui un spécialiste reconnu au niveau national : 25^{ème} au championnat de France, 24^{ème} au grand prix de La Baule, champion du Territoire en 2006. Dans un contexte général où le cross tend à régresser au profit de la route, de la piste et du triathlon, Bruno FREUDENREICH, de par son charisme, maintient haut et fort une activité qui, pendant longtemps, a été formatrice de bien de champions.

AGENDA DE JUIN

Vendredi 8 : # Journée nationale pour les morts en Indochine ; cérémonie au monument aux morts à 19H15.

Samedi 9 : # Passage de la course des « trois ballons » entre 9H00 et 17H00.

Dimanche 10 : # Elections législatives : bureaux de vote ouverts de 8H00 à 18H00.

Dimanche 17 : # Elections législatives : bureaux de vote ouverts de 8H00 à 18H00.

Lundi 18 : # Commémoration de l'appel du 18 juin à 19H15.

Mercredi 20 : # Séance d'accueil organisée par l'USG tennis au stade Travers à 14H00.

Jeudi 21 : # Don du sang en salle du

Foyer de 16H00 à 19H00.

Samedi 23 : # A 18H15, concert en l'église Saint Jean Baptiste organisé par les Amis de l'orgue de Giromagny avec au programme l'école de musique de Leonberg, l'orchestre du conservatoire et le chœur grégorien de Giromagny ; entrée gratuite.

Feu de la saint Jean au stade des Prés du feu à Lepuix-Gy organisé par le FC Giro-lepuix.

Mercredi 27 : # Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Samedi 30 : # Fête foraine sur la place De Gaulle (également le dimanche 1er juillet).

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF:** 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 27 72 16.

giro.com@giromagny.fr